



Effectifs
4 – 12 participants

Durée

- 7 heures 45

Objectifs

Les agents titulaires d'une carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité armée consistant à fournir des services de surveillance humaine ou de gardiennage de l'article L. 611-1 du code de la sécurité intérieure sont soumis au suivi d'entraînements annuels réguliers : **2 séances de 7 heures de mise en situation pour les armes de la catégorie D.**
Le suivi de ces entraînements et du stage de maintien et d'actualisation des compétences (MAC) conditionnera le renouvellement de la carte professionnelle.

Compétences
visées

- Rappel du cadre juridique à l'emploi des armes (Articles 53, 73 du CPP et 122-4, 122-5, 122-6 et 122-7 du CP)
- Utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et des règles de sécurité
- Gérer un incident avec le recours aux armes
- Connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme

Pré-requis

Etre titulaire d'une carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité armée consistant à fournir des services de surveillance humaine ou de gardiennage de l'article L 611-1 du code de la sécurité intérieure avec le port d'une arme de la catégorie D

Public

- Pour tous les agents de sécurité assurant une surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou le gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles ou dans les véhicules de transport public de personnes avec le port d'une arme de la catégorie D.

Moyens
pédagogiques

- 2 sites d'entraînement (dojo), salles de cours, vidéoprojecteurs, ordinateurs, PC Sécurité.
- Matériels d'entraînement (tonfas et bâtons de défense télescopique, générateurs aérosols incapacitants ou lacrymogènes ≤ 100 ml, menottes, boucliers de percussion, paires de protège-tibias-pieds, coquilles de protection génitale, paires de gants de type MMA, ensemble de protection de type REDMAN, kit médical de secourisme tactique).

Modalités d'
évaluation

- Evaluation formative

Agent de Sécurité Renforcé Armé Catégorie D

Maintien Actualisation des Compétences

RNCP37616

Certificateur : Union Française des Acteurs de Compétences en Sécurité

Tarif
Nous
contacter



Agent de Sécurité Renforcé Armé Catégorie D Maintien Actualisation des Compétences

Effectifs
4 – 12 participants

Tarif
Nous
contacter

RNCP37616

Certificateur : Union Française des Acteurs de Compétences en Sécurité

PROGRAMME DE FORMATION ENTRAINEMENTS REGULIERS AGENT DE SECURITE RENFORCE ARME (ASRA D)	
OBJECTIFS	VOLUME HORAIRE
Rappel du cadre juridique à l'emploi des armes (Articles 53, 73 du CPP et 122-4, 122-5, 122-6 et 122-7 du CP)	45 minutes
Utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et des règles de sécurité	2 heures 30
Gérer un incident avec le recours aux armes	2 heures 15
Connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme	2 heures 15
TOTAL	7 heures 45

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur diplômé et à jour de sa formation continue

FORMAT DE LA FORMATION

En inter : dans nos locaux à Ploemeur aux dates indiquées ci-dessus

En intra : dans vos locaux selon une planification définie avec vos services en amont

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Laetitia ZAMMIT - Co-Dirigeante SARL ZAMMIT FORMATIONS